

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

(Depuis le 1er Avril).

Sainte Anne a obtenu ma guérison et celle de deux de mes frères; elle nous a aussi accordé un bienfait de l'ordre temporel. *E. L., St-Anselme.*—Violentes douleurs disparues. *Madame veuve R., St-Isidore.*—Pulmonie guérie. *M. D., Chippewa Falls, Wis.*—Guérison du mal d'yeux. *M. L.*—Reconnaissance pour deux grâces, procès évité. *Mde A. B., Verchères.*—Diplôme obtenu. Perte d'argent évité. *M. T., Ste-Ursule.*—Disparition d'un mal d'estomac qui depuis trois ans me faisait prendre toute nourriture en dégoût. *Mde P. L., Lake Linden.*—Mal d'yeux guéri. *St-Geotrude.*—Guérison d'une maladie qui durait depuis 20 ans. *Vez J. B. L., Vandrevil.*—Sainte Anne m'a guérie. *Mde J. Laliberté, St-Joachim, Ont.*—Plusieurs enfants guéris. *Mde F. M.*—Grande grâce obtenue. *Mde L. N., St-Jean Deschaillons.*—Mal de genou guéri. *G. D., Ile-aux-Coudres.*—Guérison d'une maladie dangereuse, après une promesse à sainte Anne. *B. C.*—Deux enfants guéris de la diphthérie. *St-Timothée.*—Faveurs spirituelles et temporelles. *Marlboro, Mass.*—Douleurs soulagées. *Oxata, Mich.*—Emploi obtenu, par sainte Anne. *F. L., St-Roch, Québec.*—Homme guéri d'un mal de jambe dont il souffrait depuis plusieurs mois. *St-Stève.*—Maison préservée de l'inondation. *Mde C., St-Sulpice.*—Maladie de langueur disparue. *Anonyme.*—Guérison d'un mal de jambe. *Mde J. P., Rivière-Ouelle.*—Après un pèlerinage à sainte Anne, j'ai obtenu ma guérison complète. *M. T.*—Guérison remarquable. *L. C., Sillory.*—Protection durant une grave maladie. *Chicopee Falls, Mass.*—Maladie de cœur et des nerfs guérie. *St-Hélène.*—Grâce toute particulière due à sainte Anne. *Mde C. T., Chambly.*—Guérison. Succès de deux affaires importantes. *C. H., Ste-Rose.*—Enfant guéri des convulsions, *Mde E. D. B., Lachute.*—Après une attaque de fièvres typhoïdes, j'ai été guéri d'un mal de jambe presque incurable. *P. J., Hull, P. Q.*—Deux grâces dues à sainte Anne. *St-Romuald.*—Grâce à sainte Anne, j'ai pu reprendre mes occupations, *H. L., Brompton Falls.*—Malheur temporel évité. *J. B. P., St-Dominique.*—Guérison. *Mde D.*—Autre guérison. *G. G.*—Grande faveur. *M. L. G., St-Pie.*—Faiblesse disparue. *Mde A. B., Somerset.*—Souffrances adoucies. *St-Paul de Chester.*—Paralysie guérie. *J. B. L., Menominee, Mich.*—Mon mari a été guéri d'une maladie dangereuse. *Mde F. A. S.,* Grâce obtenue. *Mlle X, Montreal.*—Grande faveur. *M. O. P., Hancock, Mich.*—Faveur

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits